

MINUSMA : Plusieurs pays envisagent de réexaminer leur participation

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022

1226

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Riposte contre la pandémie COVID-19

L'UE offre du matériel d'une valeur de plus de 71 millions CFA



Houka Houka distingué : Le NON des de Organisations de défense des Droit Humains



... programme "Just future" : Pour l'inclusion des groupes marginalisés/exclus



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

17 Nov.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

213

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

530 763 Vaccinations incomplètes

2 235 854 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 750

Guéris

31 924

Décès

742

dont 07 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.15



P.23



/ Une /

Riposte contre la pandémie COVID-19 : L'UE offre du matériel d'une valeur de plus de 71 millions.CFA

P.5

/ Brèves /

Primature : L'Association des Anciens Fonctionnaires Retraités des Nations Unies reçue par le Chef du Gouvernement par intérim

P.11

Mali-Guinée : Fin de mission de la forte délégation du gouvernement du Mali à Conakry

P.11

Burkina Faso : Bolloré Transport & Logistics remet deux récompenses aux meilleurs acteurs du cinéma africain

P.12

Obsèques du Colonel Kadiatou Mama TRAORE : Encore un deuil lourd pour les FAMA

P.12

Lutte contre le VIH/Sida : La DCSSA et la MINUSMA ensemble pour circonscrire le mal

P.12

/ Actualité /

AMO : La prescription rationnelle et la lutte contre la fraude au cœur des préoccupations

P.15

Houka Houka distingué : Le NON des de Organisations de défense des Droit Humains

P.16

Mise en œuvre du programme "Just future" : Pour l'inclusion des groupes marginalisés/exclus

P.18

Bavure militaire à Tombouctou : Un jeune pompiste tué, appels au calme du gouverneur

P.20

Lutte contre le travail des enfants : Le projet "Clear Cotton" en renfort !

P.21

/ Politique /

Gestion de la Transition : La charge du COREMA

P.23

Transition : Le FPJM demande un changement de cap

P.25

Distinction d'un ancien commissaire islamique : Indignation de 37 organisations de la société civile

P.26

Port Autonome de Conakry : Le Mali et la Guinée renforcent leurs rapports commerciaux

P.27

MINUSMA : Plusieurs pays envisagent de réexaminer leur participation

P.28

/ Culture & société /

Élaboration de la Charte d'Éthique et des Valeurs du Mali : Façonner le "Maliden kura"

P.29

/ International /

CNT : Le retour triomphal de la Guinée dans les institutions parlementaires internationales

P.30

Détention ou résidence surveillée pour Dadis ? Lansana Kouyaté tranche

P.32

/ Sport /

COUPE CAF : L'AS Réal valide son ticket pour la phase de poules

P.33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Riposte contre la pandémie COVID-19

L'UE offre du matériel d'une valeur de plus de 71 millions CFA

La cérémonie de remise de 145 tablettes et accessoires pour la collecte et la remontée des données de la vaccination contre la covid-19 dans 5 régions (Kidal, Ménaka, Mopti, Taoudénit et Tombouctou) et des supports de vaccination contre la Covid 19 s'est tenue le jeudi 17 novembre 2022, au Centre National d'Immunisation.

Cette activité était présidée par le Ministre délégué auprès du Ministre de la santé et du développement social, chargé de l'action humanitaire, de la solidarité, des Réfugiés et des Déplacés, Imam Oumarou DIARRA; en présence du Chef de la délégation de l'Union eu-

ropéenne au Mali, Bart Ouvrit et du représentant du CNI.

La Délégation de l'Union européenne au Mali a remis un important lot de matériels au Ministère de la Santé et du Développement Social, dans le cadre de la riposte contre la

pandémie de la COVID-19 et la capitalisation des données de vaccination contre la pandémie.

Cette donation est composée entre autres de 1. 145 tablettes équipées de système de collecte d'informations de vaccination ; de la mise à disposition de l'accès à la connexion internet par voie satellitaire (VSAT) des Directions régionales de la Santé de Mopti, Tombouctou, Ménaka, Taoudénit et Kidal ; de la formation de 180 agents responsables de la saisie des données au niveau des formations sanitaires.

Toujours, dans le cadre de cet appui, le projet a contribué à la multiplication des supports de vaccination dont 400 000 Carnets de vaccination, 5000 Fiches synthèses journalières aire de santé, 2250 Fiches synthèses journalières district de santé, 2500 Fiches individuelles des MAPI, 4000 Fiches notification des MAPI, 2500 Fiches synthèses des MAPI.

L'ensemble de ces appuis, d'une valeur de 71. 927. 184 FCFA a pour objectif de renforcer l'appui du Ministère de la Santé et du Développement Social, ainsi que ses Directions techniques dans la mise en œuvre de la vaccination contre la Covid-19.

L'acquisition des équipements et matériels



pour la saisie des données (145 tablettes et accessoires) dont le coût global est estimé à près de 72 millions F.CFA permettra de rendre disponibles les données de la vaccination contre la Covid-19 dans le DHIS2 afin de permettre leurs analyses par les différents niveaux et de renforcer les compétences techniques des agents de santé, responsables de saisie des données de la vaccination Covid-19 dans le DHIS2 des Districts Sanitaires des Directions Régionales de Santé concernées ; d'améliorer la collecte et la disponibilité des

données de la vaccination Covid-19 grâce aux supports de vaccination. Dans son discours, Imam Oumarou Diarra a précisé que ces appuis d'une longue série, témoignent de la bonne collaboration entre l'Union Européenne et notre Etat. « **Cet appui est une bouffé d'oxygène pour les régions bénéficiaires qui sont : Kidal, Ménaka, Mopti, Taoudénit et Tombouctou. Il arrive à point nommé car à un moment où le système de l'information connaît un essor remarquable dans toutes nos acti-**

vités », a-t-il déclaré. Ainsi, il a souligné que les efforts de vaccination contre la Covid-19 seraient vains et non visibles, si les données n'étaient pas saisies et donc, pas disponibles. Enfin, il a appelé aux bénéficiaires de faire bon usage de ce matériel, afin d'améliorer la promptitude et la complétude des données de vaccination contre la Covid-19.

■ Maffenin Diarra



■ Basta Sanogo

Si Choguel ne revient le lundi prochain. Je vais commencer à désespérer. Bilaye.



■ Hamadou Sylla

... 50% de baisse sur Salaires des ministres au Burkina : En fin de compte il s'agit d'une petite arnaque : sous Damida, ils avaient pris l'ascenseur dans l'ordre de 145%; en renonçant à 50% de ce pactole aujourd'hui, les ministres ne font pas un trop gros EFFORT !



■ 237online.com, l'ouverture sur le Cameroun

237online.com Réussite : Le camerounais Abdon Atangana classé 2e meilleur mathématicien du monde: Classé 2e meilleur mathématicien du monde dans le Top 2% des scientifiques du monde par l'université Stanford. Le camerounais est professeur de mathématiques appliquées à l'Institute for Groundwater Studies en Afrique du Sud. Le #Cameroun-ais Abdon Atangana devient, à 35 ans, l'un des meilleurs scientifiques du monde. Enseignant à l'Université de l'État libre (Afrique du ... #Société #AbdonAtangana



■ Bacary Camara

Les rites et traditions...

Pourquoi les consanguins de Tiramakan ont voulu soumettre son corps au rituel du « belen-ba » ?

Le grand belen fut une sorte de lit de parade fait de rotins et dressé dans le bosquet sacré «du Komo et sur lequel étaient exposés pendant une quarantaine de jours les grands initiés et de cette confrérie. On croit savoir que le corps des défunts subissait quelques traitements particuliers, ainsi que des prélèvements d'organes pour des usages que nous ignorons. Jaloux du grand prestige dont jouissaient Tiramakan dans le monde Mandingue, ses rivaux et ses consanguins voulurent à tout prix soumettre son cadavre à ce cadavre, une manière en somme de l'humilier. Prétextant que leur père était avant tout



maitre-chasseur, c'est-à-dire un Simbo et un vrai héros, ses enfants et leurs partisans intervinrent manu-militari et interdirent ce rituel pour leur père, qui eut surtout pour nom de chasse Dan Massa Woulani, l'intrépide chasseur qui mit fin à l'existence du buffle de Do dans les savanes de Sankaran..

B.CAMARA, journaliste, Chercheur



Arène politique..

Avant-projet de la constitution rendu public le 12 novembre 2022

Sur la question très sensible de la Nationalité malienne à l'élection présidentielle.

Le PARENA et le CARE sur la même longueur d'onde

En effet pour le parti du bélier blanc, l'article 31 de la constitution de 1992 dispose : « Tout candidat aux fonctions de Président de la République doit être de nationalité malienne d'origine et jouir de tous ses droits civiques et politiques ». Que s'est-il passé depuis pour justifier le durcissement et le repli sur soi contenus dans l'article 46 de l'avant-projet qui suggère que tout candidat aux fonctions de Président de la République doit être de nationalité malienne d'origine et ne posséder aucune autre nationalité à la date de dépôt de la candidature).

Cette nouvelle formulation est un incroyable recul, une stigmatisation inutile des maliens expatriés et de leurs enfants. Pays de vieilles civilisations, ouvert aux souffles de l'Afrique et du monde, le Mali est aussi vieille terre d'émigration. Sa diaspora présente sur les cinq continents est avec la paysannerie une des deux mamelles nourricières du pays. En outre, les millions de maliens de l'extérieur contribuent au rayonnement du Mali, à la diffusion et à la promotion de sa culture. Rien ne justifie le changement de l'esprit de l'article 31 de la constitution actuelle » souligne le PARENA

Pour le président du CARE, Cheick Boukadry Traoré, la diaspora qui a fait la preuve de sa valeur à l'extérieur ne peut être que de la valeur ajoutée à l'intérieur et surtout qu'elle le démontre chaque jour en connaissance, en investissement et financièrement en soutenant l'économie nationale à hauteur de plus d'un demi-milliard d'euros par an. Mais encore alors que nous parlons de panafricanisme et que nous œuvrons pour une intégration totale des pays de la sous-région, le notre étant la source et la racine de l'intégration, les auteurs de ces textes tiennent à nous désunir à jamais en pervertissant la loi à cette fin. Cela ne sera jamais acceptable. Du coup, il estime que cet

avant-projet de constitution divise et délibérément discrimine certains segments de notre population.
B.CAMARA, Journaliste..



■ Mahamadou Touré



Si c'est confirmé au Burkina Pays des hommes intègres bravo et c'est ça le patriotisme Au Mali on doit revoir beaucoup de choses en ces périodes de crises . Chers gouvernants Ne voyez pas seulement votre confort mais pensez au bas peuple.

← Tweet



Crpysin Laoundiki
@CLaoundiki

#BurkinaFaso | Voici la nouvelle grille salariale du **#gouvernement**
- Premier ministre : 1,308 millions FCFA (ancien 2,782 millions)
- Les ministres : 1,155 millions FCFA (ancien 2,386 millions)
Source : Conseil des ministres de ce 16/11/2022
#lwili



■ Ben Ibrahim



Malgré zéro changement KO il faut continuer à dire vive la transition. Eh Massa Allah

■ www.camfoot.com



Dans son analyse sur les sélections africaines qui seront présentes à la Coupe du Monde, Joseph Antoine Bell revient sur le cas du Cameroun. Autrefois un grands pourfendeurs de la Fécafoot, depuis l'arrivée au pouvoir de Samuel Eto'o Fils, il a raréfié ses commentaires envers cet administrations. Toujours pointilleux dans ses analyses, Joseph Antoine Bell explique les chances du Cameroun....

■ Djimé Kanté



30 ans de kledu

Nous étions jeunes quand naissait cette Radio. Cela fait 30 ans que nous l'écoutons. Elle a donné la parole à chacun de nous. Elle donne tous les jours la possibilité à tout le monde dans le respect de s'exprimer librement sur ses antennes.

Radio kledu est écoutée par toutes les couches sociales. À travers un personnel très professionnel, un programme riche et variée et des auditeurs fidèles elle fait briller le Mali de milles feux.

Joyeux anniversaire ma Radio



■ ONU Femmes Mali



Le premier round de la revue à mi-parcours de la note stratégique d'ONU Femmes #Mali s'est achevée sur de bonnes notes et des recommandations fortes dans le but de l'avancée des appuis pour l'autonomisation de la femme. Selon Mama Koité, représentante du Consortium des femmes leaders du Mali : « Cela nous a permis de nous regarder dans un miroir.

Nous allons relever les défis ensemble. ONU Femmes n'est pas là pour changer le pays mais pour nous aider à changer le pays et nous avons besoin de paix ».

En effet ONU Femmes a entre autres pour mandat d'accompagner le gouvernement du Mali dans ses efforts pour l'atteinte des objectifs du développement durable, notamment l'ODD 5 (réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles).

L'Ambassadeur Seydou Coulibaly, Directeur de la Coopération Internationale et Représentant du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale (MAECI) a félicité les participants pour le travail de conception. Il a par ailleurs souligné que « Parmi les défis, l'insertion économique est importante et il faut donner les armes aux femmes et aux #filles pour être autonomes et cela passe par l'éducation. En misant sur l'#éducation des filles, l'égalité va s'imposer d'elle-même », a-t-il ajouté.

Marie Goreth Nizigama, Représentante Résidente d'ONU Femmes au Mali a rappelé que « l'égalité #genre n'est pas seulement une histoire de femme, c'est une histoire d'homme et de #femme. Le contexte politique au Mali nous offre de grande opportunité. Nous devons donc nous battre pour faire avancer l'agenda des femmes».

ONU Femmes remercie tous ses partenaires et bailleurs de fonds pour l'accompagnement constant.



■ Serge Daniel



#Mali-situation/D'après mes informations, des acteurs politiques, de la société civile, du monde religieux, et un leader de la jeunesse se réunissent à Bamako depuis un mois chaque vendredi sans tapage pour faire le point de la situation de la nation. Un mouvement en gestation ?

■ Larmes des pauvres

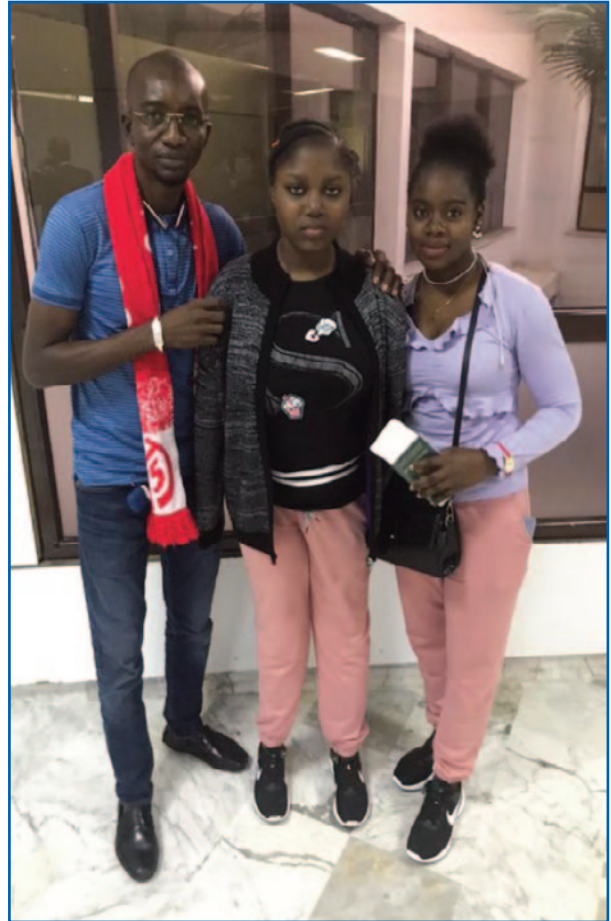


Dans leur prise de position tendancieuse certains jeunes #Mali-ens essaient de justifier la mauvaise gouvernance des politiciens dans les 30 dernières années oubliant que le dictateur Moussa Traoré était un militaire tout comme ATT.

■ salif sanogo



Elle marche à nouveau! Fatoumata a regagné #Bamako et elle a pu faire ses 1ers pas sur la terre de ses parents. Gloire au Tout Puissant et merci à toutes les bonnes volontés. Le combat continue pour son autonomie totale.



■ Hamid Ahmed



#MALI_ALERT c'est désormais le tour des populations du village de #Inarinkadan à quelques 30 Km au Sud de #Menaka où l'#EIGS a emporté un véhicule civile et du bétails (16/11/22) et donne un ultimatum aux populations de quitter le village

■ Sylvain Itté



Chère Dame de Sotchi, je suis touché par votre sollicitude. La différence entre ns c'est que vous êtes tranquillement installée dans votre logement de luxe à manger des chocolats suisses alors que j'étais face à des centaines d'étudiants. Votre "résistance" de salon se fissure



Gouvernement du Mali



Obsèques / Forces Armées Maliennes
Obsèques du Colonel Kadiatou Mama TRAORE
: Encore un deuil lourd pour les #FAMa

La cérémonie funéraire pleine d'émotions du Colonel Kadiatou Mama TRAORE a été l'activité sombre et très lourde de la place d'Armes du Génie Militaire ce mercredi 16 novembre 2022. Décédée le lundi 14 novembre 2022 des suites d'un accident de la circulation sur la route de Ségou, le Colonel TRAORE quitte les rangs des Armées entre les mains de ses camarades de la promotion Mamadou Tiéoulé Konaté. La Nation rend ainsi un dernier hommage à ce brillant officier de la 26 promotion de l'EMIA de Koulikoro.

Le cérémonial militaire était placé sous la présidence du ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio CAMARA. A ces côtés on notait également la présence du Chef d'Etat-Major Général des Armées, des Chefs d'Etat-Major et Directeurs de Services ainsi que plusieurs proches et compagnons d'armes du Directeur du Musée des Armées.

Kadiatou Mama TRAORE est née le 28 mars 1971 à Kati, fille de Mama et de Fanta DRAME. Elle fut incorporée comme engagée volontaire, au compte de la Direction Centrale des Transmissions et des Télé-

communications des Armées, le 01 novembre 1994. Après la Formation Commune de Base, elle a été affectée à la 312ème de la Compagnie de la Transmission des Armées le 15 septembre 2022 où elle a gravi les échelons jusqu'à ce jour fatidique.

Détenteur d'une licence en anglais, le Colonel TRAORE a été mis à la disposition de l'EMGA, pour être instructeur au Centre d'Instruction de Koulikoro le 06 novembre 1995. Après sa formation d'officier, elle a été nommée au grade de sous-lieutenant le 20 septembre 2004.

Le 21 octobre 2007, notre regrettée Col Kadiatou Mama a été désignée comme observateur militaire à la mission des Nations Unies au Darfour (Soudan). Elle a occupé des hautes responsabilités militaires dans des directions et services des armées. Dans sa riche carrière elle a été un officier courageux, travailleur et exemplaire. C'est ce qui lui fallut le poste de directeur du Musée des Armées le 03 décembre 2020 qu'elle a occupé jusqu'à sa mort.

Le Colonel Kadiatou Mama TRAORE a été décorée par le président de la Transition, Chef de l'Etat, Chevalier de l'Ordre National le 20 septembre 2022.

Après la lecture de l'oraison funèbre par le Directeur des Transmissions, des Télécommunications et de l'Informatique des Armées, le Général de brigade EL Khalifa COULIBALY, le corps du Col TRAORE a été remis à sa famille. La levée du corps aura lieu à partir de 14 heures dans sa grande famille à Djélibougou, plaque rouge.

Dormez en paix mon Colonel !!!



Obsèques du Colonel Kadiatou Mama TRAORE : Encore un deuil lourd pour les FAMa



La cérémonie funéraire pleine d'émotions du Colonel Kadiatou Mama TRAORE a été l'activité sombre et très lourde de la place d'Armes du Génie Militaire ce mercredi 16 novembre 2022. Décédée le lundi 14 novembre 2022 des suites d'un accident de la circulation sur la route de Ségou, le Colonel TRAORE quitte les rangs des Armées entre les mains de ses camarades de la promotion Mamadou Tiéoulé Konaté. La Nation rend ainsi un dernier hommage à ce brillant officier de la 26ème promotion de l'EMIA de Koulikoro.

Le cérémonial militaire était placé sous la présidence du ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio CAMARA. A ses côtés on notait également la présence du Chef d'Etat-Major Général des Armées, des Chefs d'Etat-Major et Directeurs de Services ainsi que plusieurs proches et compagnons d'armes du Directeur du Musée des Armées.

Kadiatou Mama TRAORE est née le 28 mars 1971 à Kati, fille de Mama et de Fanta DRAME. Elle fut incorporée comme engagée volontaire, au compte de la Direction Centrale des Transmissions et des Télécommunications des Armées, le 01 novembre 1994. Après la Formation Commune de Base, elle a été affectée à la 312ème de la Compagnie de la Transmission des Armées le 15 septembre 1995 où elle a gravi les échelons jusqu'à ce jour fatidique.

Détenteur d'une licence en anglais, le Colonel TRAORE a été mis à la disposition de l'EMGA, pour être instructeur au Centre d'Instruction de Koulikoro le 06 novembre 1995. Après sa formation d'officier, elle a été nommée au grade de sous-lieutenant le 20 septembre 2004.

Le 21 octobre 2007, notre regrettée Colonel Kadiatou Mama a été désignée comme observateur militaire à la mission des Nations Unies au Darfour (Soudan). Elle a occupé des hautes responsabilités militaires dans des directions et services des armées. Dans sa riche carrière elle a été un officier courageux, travailleur et exemplaire. C'est ce qui lui fallu le poste de directeur du Musée des Armées le 03 décembre 2020 qu'elle a occupé jusqu'à sa mort.

Le Colonel Kadiatou Mama TRAORE a été décorée par le président de la Transition, Chef de l'Etat, Chevalier de l'Ordre National le 20 septembre 2022.

Après la lecture de l'oraison funèbre par le Directeur des Transmissions,

Lutte contre le VIH/Sida : La DCSSA et la MINUSMA ensemble pour circonscrire le mal



Dans le cadre de la lutte contre la maladie du VIH/Sida, un atelier de formation a été ouvert au profit des agents de la santé militaire des Centres de Conseil et de Dépistage Volontaire (CCDV) de la Direction Centrale des Services de Santé des Armées (DCSSA). Placée sous la présidence du directeur de la DCSSA, le Général de Brigade Mohamed Alpha DIAW, la cérémonie d'ouverture de cet atelier a eu lieu le mercredi 16 novembre 2022 dans la salle de la Mutuelle de la DCSSA, en présence du Chef de la Cellule Sectorielle de lutte contre le VIH/Sida, le médecin Colonel Aboubacar TRAORE.

Pendant 3 jours, cette formation qui concerne 18 agents permettra aux bénéficiaires d'apprendre les différentes stratégies de dépistage du VIH y compris l'index Testing. Elle permettra également de renforcer leurs capacités dans le domaine de la recherche des personnes contacts pour mieux faciliter leur prise en charge. À noter que, cet atelier fait partie du programme de la prévention du VIH/Sida et des maladies émergentes au sein des FAMa.

Il revêt d'une importance capitale en ce sens qu'il permettra aux bénéficiaires de rentrer en profondeur du système de dépistage a souligné le directeur de la DCSSA. Il a de ce fait encouragé les participants à renforcer leurs connaissances afin de lutter efficacement contre ce fléau. Le Directeur a profité de l'occasion pour lancer un appel aux uns et aux autres à se faire dépister afin d'éradiquer la maladie.

Selon le médecin infectiologue, le professeur Mamadou KEÏTA, il s'agit d'un atelier pour former et orienter les praticiens qui sont au niveau des centres militaires. Pour lui, ils sauront après cette formation mieux dépister les personnels qui sont sous leur responsabilité sanitaire. Et cela dans le but d'une part de détecter les éventuels cas positifs et d'autre part d'éviter la propagation de la maladie.

Source : FAMa

des Télécommunications et de l'Informatique des Armées, le Général de brigade El Khalifa COULIBALY, le corps du Colonel TRAORE a été remis à sa famille. La levée du corps aura lieu à partir de 14 heures dans sa grande famille à Djélibougou, plaque rouge. Dormez en paix mon Colonel !!!

Source : FAMa

Primature : L'Association des Anciens Fonctionnaires Retraités des Nations Unies reçue par le Chef du Gouvernement par intérim



Le Premier ministre par intérim le Colonel Abdoulaye Maïga a reçu, ce mercredi 16 novembre 2022, une délégation de l'Association des Anciens Fonctionnaires Retraités des Nations Unies conduite par son Président Pr Bah Keïta.

Le Colonel Abdoulaye Maïga a demandé aux membres de l'association d'apporter leur expertise, et leur savoir-faire, au Gouvernement, dans leur domaine de compétence respectif. « Vous connaissez le Mali et les Nations Unies, et nous devons tirer profit de votre présence et de votre expertise, nous serions heureux de donner plus de place à votre association » a-t-il ajouté. Les anciens diplomates envisagent l'organisation prochaine d'un forum sur le " droit à la santé" une initiative que le Premier ministre par intérim n a pas manqué de saluer.

CCRP/Primature

Burkina Faso : Bolloré Transport & Logistics remet deux récompenses aux meilleurs acteurs du cinéma africain



Bolloré Transport & Logistics a décerné, le 12 novembre 2022, à Ouagadougou, deux distinctions à l'occasion de la 7e édition des Sotigui Awards : le Sotigui d'Or remis à Roger Felmon Salah et le Sotigui du meilleur plus jeune acteur africain, attribué à Mohamed Lefkir.

Les Sotigui Awards récompensent les meilleures performances de l'année parmi les acteurs et les comédiens africains issus de la diaspora.

Mali-Guinée : Fin de mission de la forte délégation du gouvernement du Mali à Conakry



En marge de la 9ème session de la Grande Commission Mixte de Coopération Guinée-Mali, Son Excellence le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, Président de la Transition, Président du CNRD, Chef de l'État, Commandant en Chef des Forces Armées, a présidé ce mercredi 16 novembre 2022, en présence des Membres du Gouvernement du Mali et des Présidents des faitières du secteur privé, la cérémonie d'inauguration des infrastructures réalisées dans le cadre de la modernisation du port de Conakry. L'aménagement concerne la réalisation de la pénétrante routière d'environ 4 km ainsi que d'un parking de stationnement de 1200 camions, dont un espace de 250 places dédiées uniquement aux camions maliens, sans oublier la construction d'une auberge moderne de 70 lits pour les chauffeurs maliens. Cet évènement important d'inauguration qui témoigne de la vitalité des excellentes relations séculaires entre les deux pays découle de la volonté inébranlable des deux Présidents malien et guinéen de faire de l'axe Conakry-Bamako, une référence d'une coopération sud-sud au profit des populations.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI.

Le Sénégalais Roger Felmon Salah s'est ainsi illustré pour ses qualités d'interprétation dans le film « Saloum » de Jean-Luc Herbulot et l'Algérien Mohammed Lefkir dans le film, « Argu, Rêve » de Omar Belkacemi.

En prenant part à cet événement, Bolloré Transport & Logistics Burkina Faso entend valoriser les métiers du 7e art et contribuer à l'émergence de nouveaux talents dans le cinéma africain. Le Groupe Bolloré apporte également un soutien actif via son réseau de salle CanalOlympia. Deux salles ont été ouvertes à Ouagadougou et affichent une programmation diversifiée de films, africains et internationaux.

« Bolloré Transport & Logistics soutient les jeunes sous plusieurs formes afin de contribuer à leur plein épanouissement. Nous considérons que le cinéma joue un rôle exemplaire et c'est pour nous un honneur d'encourager les hommes et les femmes qui vouent chaque jour leur vie au cinéma pour transmettre leur passion et susciter de nouvelles vocations. », a déclaré Seydou Diakité, Directeur général de Bolloré Transport & Logistics Burkina Faso, également parrain de la 7e édition des Sotigui Awards.

Source : koaci.com



Office central de Lutte contre
l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Secretariat Général

Service des Ressources Humaines

République du Mali
Un Peuple - Un But - Une Foi

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

I. OBJET :

Sélection d'une Greffière en Chef pour le poste de l'Unité des Plaintes et des Dénonciations de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

II. TÂCHES DE L'UNITÉ :

L'Unité des Plaintes et des Dénonciations est chargée :

- de recevoir et de traiter les plaintes et dénonciations relatives aux faits relevant de l'enrichissement illicite et infractions connexes dont elle est saisie par le Président ou le Conseil de l'Office ;
- d'examiner les dénonciations et plaintes adressées par le public et tous autres usagers à l'OCLEI et proposer, à cet effet, des rapports à l'attention du président de l'OCLEI ;
- d'élaborer les notes de synthèse incluant les propositions de suite à donner ;
- d'exploiter les rapports des structures de contrôle et d'autres organisations de la société civile transmis à l'OCLEI à sa demande ;
- de gérer le numéro vert.

III. COMPÉTENCES :

- avoir une bonne connaissance d pénal, du droit civil et de l'administration publique malienne ;
- avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite ;
- avoir l'esprit critique et l'esprit d'équipe ;
- avoir une intégrité morale et un sens d'éthique et de la déontologie ;
- être apte à travailler sous pression ;
- être capable de respecter la confidentialité et le secret professionnel ;
- être rigoureux dans le travail et avoir le sens du respect du supérieur hiérarchique et de ses collaborateurs

- maîtriser l'outil informatique ;
- avoir de bonnes qualités relationnelles.

IV. QUALIFICATIONS REQUISES :

4.1. Formation :

Etre titulaire au moins d'une maîtrise en Droit;

4.2. Expérience :

Avoir au moins 08 ans d'expérience après titularisation dans le corps des Greffiers en chef ;

4.3. Connaissance informatique :

Bonne connaissance des outils informatiques (Word, Excel, Internet et power point).

4.4. Condition d'âge :

Etre âgée d'au moins 30 ans et d'au plus 50 ans.

Les candidatures féminines sont privilégiées conformément à la Loi n°2015-052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives.

V. LIEU DE TRAVAIL

La Greffière en Chef sera basée à Bamako et pourra être déplacée, en cas de besoin, en tout autre endroit.

VI. DOSSIERS À FOURNIR

- une lettre de motivation de 2 pages au maximum adressée au Président de l'OCLEI ;
- un CV actualisé daté et signé (sans photo) ;
- une copie certifiée conforme des diplômes de formation supérieure ou leurs équivalences ;
- trois (3) lettres de recommandation et des attestations de travail et de formation dans des postes de responsabilité occupés;
- certificat de nationalité;
- arrêté de titularisation dans le corps des Greffiers en chef.

VII. DATE ET LIEU DE DÉPÔT DES DOSSIERS :

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermé **au plus tard le 18 novembre 2022 à 16 heures GMT** au Bureau d'Accueil et d'Orientation de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite, au rez-de-chaussée ; Place CAN, rue : 390, Hamdallaye A.C.I 2000-Bamako.

Aucun dossier ne sera accepté après la date limite indiquée. Seules les candidates présélectionnées seront contactées.

AMO : La prescription rationnelle et la lutte contre la fraude au cœur des préoccupations



La CANAM a organisé ce jeudi 17 novembre 2022, des ateliers de sensibilisation sur la prescription rationnelle et la lutte contre la fraude à Bamako (dans la salle des Banquets du Centre International de Conférence de Bamako), Kayes (dans la Salle de la Chambre du Commerce et de l'Industrie), Koulikoro (au Centre Mary Delhez, Sikasso (à l'hôtel Maïssa), Ségou (dans la Salle de la chambre des Métiers), Mopti (au Centre Jean Bosco) et à Tombouctou à partir de la Direction Générale de l'hôpital régional.

Ces ateliers ont eu pour objectifs, entre autres de :

- sensibiliser et informer les prescripteurs sur la prescription Rationnelle et la lutte contre la fraude.

- rappeler les règles de la prescription rationnelle, de l'éthique et la déontologie.

Lesdits ateliers ont été suivi par visioconférence par les régionaux.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier de Bamako a été présidée par M. Souleymane Traoré, Conseiller Technique du Ministre de la Santé et du Développement Social.

Il a remercié la Direction Générale de la CANAM et tous les partenaires impliqués pour le choix porté sur ce thème combien important portant sur un usage rationnel des médicaments, mais aussi lutter contre la fraude à l'AMO.

Selon M. Traoré, dans le monde, on estime que plus de 50% des médicaments prescrits, dis-

tribués ou vendus, le sont de manière irrationnelle.

Au Mali, dira-t-il, force est de constater que l'usage inapproprié et abusif des médicaments demeure un gaspillage de ressources, ce qui aboutit à un préjudice considérable pour le patient sous forme de résultats médiocres et de réactions négatives aux médicaments.

« Cette pratique, à n'en pas douter, occasionne un manque à gagner considérable pour la CANAM », précise-t-il.

Le Directeur Général de la CANAM, le médecin général de Brigade Boubacar Dembélé, a indiqué que la prescription rationnelle et la lutte contre la fraude préoccupent au plus haut point la CANAM et ses partenaires.

« Une raison suffisante pour le Comité de Ges-

tion de la CANAM, sur instruction du Conseil d'Administration d'inscrire, en bon ordre, cet atelier dans le programme d'activité ».

Le présent atelier qui réunit tous les acteurs impliqués, principalement les prescripteurs, a-t-il dit, permettra d'une part de rappeler les règles de la prescription rationnelle, de l'éthique et la déontologie et d'informer les prescripteurs sur des cas de fraude, d'autre part.

Selon lui, les résultats de l'étude actuarielle réalisée en décembre 2014 par la CANAM, le poids des médicaments dans les dépenses du Régime AMO représente 80 pour cent.

« Pour qu'un régime d'assurance maladie soit viable et pérenne, le poids des médicaments dans les remboursements des soins ne devrait pas être au-delà des 50 pour cent de l'ensemble des dépenses ».

Pour ce qui est de la fraude à l'AMO, la CANAM, a-t-il indiqué, a détecté plusieurs cas de fraude consécutifs, entre autres, à l'abus de prescription et à la prescription complaisante. « Ces typologies de fraudes interpellent fortement les prescripteurs dans le cadre de la responsabilité médicale, de la prescription rationnelle, de l'éthique et la déontologie ».

Il a tenu à féliciter et remercier tous les participants pour leur dévouement et leur disponibilité à soutenir et accompagner la CANAM.

SOURCE : SERCOM/CANAM



Houka Houka distingué : Le NON des de Organisations de défense des Droit Humains

Une note de position conjointe intitulé « La distinction de Houka Houka AG ALHOUSSEYNI, un personnage tristement célèbre, sape les efforts de lutte contre l'impunité et constitue un déni des droits des victimes de la crise » de trente-sept (37) Organisations de la société civile malienne contre la distinction de Houka Houka AG ALHOUSSEYNI, ancien juge islamique de Tombouctou poursuivi pour " faits de crimes de guerre" a été rendu publique ce mercredi 16 Novembre 2022.



L'Association Malienne des Droits de l'Homme (AMDH) à la tête de trente-sept (37) organisations maliennes de défense de droits humains condamnent avec énergie la distinction par le Gouverneur de la région de Tombouctou de monsieur Houka Houka AG ALHOUSSEYNI, ancien commissaire islamique d'Ansar Eddine a Tombouctou, toujours poursuivi par la justice malienne pour des faits de crimes de guerre, crimes contre l'humanité perpétrés pendant la période d'occupation de Tombouctou. Nous appelons à l'annulation de cette « reconnaissance » et à la mise à disposition de l'intéressé à la justice malienne pour qu'il soit jugé.

Suivant la décision N°2022 – 0246- GRT-CAB du 09 novembre 2022 portant « attribution d'attestation de reconnaissance aux légitimités traditionnelles, pour service rendu en faveur du retour de la paix et du vivre ensemble dans la région de Tombouctou», 30 personnes

dont Houka Houka AG ALHOUSSEYNI, actuellement Cadi de Zoueliya, commune d'Essakane, cercle de Goundam, région de Tombouctou ont été honorées à l'occasion de la journée des légitimités traditionnelles célébrée dans les locaux de la chambre régionale de commerce de ladite région, le 11 novembre 2022.

Les organisations estiment que cet acte du Gouverneur de Tombouctou est contraire au principe de l'état de droit et constitue une atteinte à la mémoire des victimes. Cet acte est de nature à commémorer les bourreaux au moment où les victimes attendent désespérément que des procès soient organisés. Le gouverneur est censé savoir que Houka Houka est toujours poursuivi pour des crimes au droit international, imprescriptibles, notamment pour des faits de mariage forcé, esclavage sexuel, de viols, de tortures, d'extorsions de fonds a Tombouctou, constitutifs de crime de

guerre et crimes contre l'humanité. Cette terrible décision est le dernier épisode de la spirale de l'impunité dans lequel le pays est plongé depuis au moins une décennie. Il est temps que la justice malienne enquête véritablement sur les violations graves des droits humains, gage d'une paix durable et de réconciliation.

Par ailleurs, le 26 octobre dernier, l'intéressé, en sa qualité de cadi, avait adressé au Gouverneur de la Région de Tombouctou et aux autorités scolaires, une lettre dénommée « conditions de réouverture des écoles ». Parmi les conditions posées, il demande la séparation par une barrière des rangées des filles et garçons et que les filles soient enseignées par les femmes et les garçons par les hommes. Tout aussi inquiétant, ce discours viole la constitution malienne et le droit international des droits de l'homme qui prônent la laïcité de l'enseignement public et l'égalité des sexes et pourrait saper tous les efforts des autorités dans le cadre de la lutte contre la radicalisation, si on se rappelle le passé récent de l'intéressé.

Les Défenseurs des Droits de l'Homme rappellent que Houka Houka AG Alhousseini avait été arrêté le 17 janvier 2014 par les forces armées du Mali (FAMA) dans la région de Tombouctou pour son rôle présumé dans la commission de violations graves de droits humains. Il y dirigeait un tribunal islamique qui a ordonné, entre autres, de l'esclavage sexuel, mariage forcé, des amputations, lapidations lors des dix mois durant lesquels le nord du Mali était sous le contrôle des groupes islamistes armés.

Ainsi, afin d'accompagner les victimes dans leur quête de vérité et de justice, le 20 juin 2014, 14 victimes de plusieurs crimes présumés des faits mentionnés plus haut en sus des faits d'association de malfaiteurs, acte de terrorisme, atteinte à la sureté intérieure et

usurpation de fonctions, se constituaient parties civiles dans le cadre de l'instruction ouverte à l'encontre de M. Houka Houka Ag Alhousseini devant le cabinet du juge d'instruction de la commune III.

En outre, plusieurs organisations ont déposé le 6 mars 2015, une plainte avec constitution de parties civiles pour le compte de 33 victimes présumées de violences sexuelles commises à Tombouctou qualifiées de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre. Plusieurs membres d'Ansar Eddine et d'AQMI, notamment Houka Houka, Abou Tourab, Sanda Ould Boumama, Mohamed Ag Mosa, Abou Talha, Ali Demba sont identifiés dans la plainte comme présumés responsables. Malgré la gravité des faits qui lui sont reprochés, le gouvernement du Mali a procédé le 15 août 2014 à sa libération ainsi qu'à celle de 42 éléments des groupes armés présumés auteurs de graves violations de droits humains et inculpés par la justice malienne, contre 45 éléments des forces armées et de sécurité capturés par les groupes armés lors des combats du 23 mai 2014 à Kidal. Ce qui a occasionné une marche de protestation contre de telles libérations lors d'une marche le 11 septembre 2014 en déclarant que « cette libération politique est une véritable atteinte à l'indépendance de la justice et une violation flagrante des droits des victimes à la justice et à la vérité ».

En recevant leur memorandum, le Ministre de la justice de l'époque avait déclaré que « ...Tous les crimes commis sont imprescriptibles. On continue toujours de juger les criminels de 1945. Notre pays ne se soustraira pas à cette règle. Aucun crime ne restera impuni ». A ce jour, peu d'auteurs de ces crimes sont jugés. Nous avons même observé malheureusement, en 2015 et 2020 que les autorités ont libéré au moins 200 détenus, dont plusieurs impliqués dans des crimes de droit internatio-

nal. Ces mesures ne respectent pas les obligations du Mali aux termes du droit international, et notamment du Statut de Rome, de la Convention des Nations unies contre la torture, et de la Convention internationale des Nations unies pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Elles confirment les craintes exprimées par nos organisations de la société civile dans une lettre conjointe contre la loi dite « d'entente nationale » en mars 2018, de priver de vérité et de justice les victimes et les familles de victimes de crimes de droit international et de violations des droits fondamentaux. En outre, dans son rapport transmis au conseil de sécurité en juin 2020, la Commission d'enquête internationale prévue par l'article 46 de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation releva que « certaines des personnes libérées dans le cadre de ces « mesures de confiance » étaient pourtant formellement accusées de faits susceptibles de constituer des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre ou d'autres graves abus des droits de l'homme... ».

A ce jour, une affaire dénommée « Ministère public contre Houka Houka AG Alhousseini et autres » est instruite au Pôle Judiciaire spécialisé dont la compétence a été étendue aux crimes de guerre, crimes contre l'humanité, en 2019.

Les organisations défenses de droit de l'homme constituées, aux côtés des victimes, parties civiles, dans cette affaire hautement « emblématique » au regard des incriminations, ont même fait venir entre juillet et août dernier, une dizaine de victimes qui en seront auditionnées par le PJS en plus d'une autre dizaine déjà entendue entre juillet 2014 et octobre 2016 par la Commune III.

« Nos organisations encouragent fortement le pôle judiciaire spécialisé contre le terrorisme

et la criminalité transfrontalière à faire preuve de courage en usant de l'indépendance de la justice pour arrêter monsieur Houka Houka AG Alhousseini et d'autres auteurs présumés de crimes graves afin qu'ils soient jugés dans le strict respect du procès équitable. Nos organisations réitèrent leur appel aux plus hautes autorités maliennes à faire de la lutte contre l'impunité une priorité, à tout mettre en œuvre pour que les responsables de graves violations des droits humains soient poursuivis et traduits en justice, ainsi qu'à garantir les droits des victimes à la justice, la vérité et la réparation. Nos organisations encouragent la Cour pénale internationale (CPI) à user du principe de la subsidiarité pour contourner le manque de volonté politique en vue de lutter contre l'impunité encore manifestée à travers la liberté et les privilèges dont jouissent certains bourreaux, en poursuivant Houka Houka AG ALHOUSSEYNI, l'un des chefs hiérarchiques de AlHassane actuellement poursuivi à La Haye. Nos organisations exhortent le Gouverneur de la Région de Tombouctou à revenir sur son acte qui ne saurait être justifié ni par le comportement récent de Houka Houka encore moins par ses activités actuelles. Nos organisations se réservent le droit d'exercer leur droit de recours aux fins d'annulation de la reconnaissance imméritée décernée à monsieur Houka Houka, criminel présumé et poursuivi par la justice malienne. Enfin, nos organisations restent convaincues que la lutte contre l'impunité demeure un levier indispensable pour lutter efficacement contre le « terrorisme » et retrouver la stabilité et le retour d'une paix durable au Mali. » Conclut la note conjointe des défenseurs des droits de l'Homme.

Bokoum Abdoul Momini



Mise en œuvre du programme "Just future" : Pour l'inclusion des groupes marginalisés/ exclus

Le Ministre de la Santé et du Développement Social, Diéminatou Sangaré a présidé, le mardi 15 novembre 2022 à l'Hôtel Salam, l'ouverture des travaux du "Dialogue Politique sur l'inclusion des groupes marginalisés/exclus". Cet événement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme Just future, mis en œuvre par une alliance de cinq organisations : CORDAID, ASSN, WANEP et SEARCH FOR COMMON GROUND avec contribution des Pays-Bas, à travers son ministère des affaires étrangères.

Ce dialogue politique national intervient après que WANEP ait sillonné les localités d'intervention du programme, dans les régions de Mopti (Mopti et Djenne) et de Bandiagara (cercle de Bandiagara) pour la tenue de sessions de renforcement de capacités et de plaidoyer sur l'inclusion, notamment, des groupes marginalisés et exclus. Il servira de plateforme multi-acteurs pour déterminer les meilleures approches assurant une représentativité inclusive et une meilleure

prise en compte des besoins des groupes marginalisés et exclus. Aussi, il offrira aux groupes de femmes, de jeunes, des personnes handicapées et groupes marginalisés la possibilité d'interagir avec les représentants de l'Etat et les décideurs au niveau national ainsi qu'avec les parties prenantes locales, nationales et régionales sur les meilleures stratégies pour favoriser une gouvernance plus inclusive et sensible à la situation des groupes marginalisés et exclus ; notamment dans le cadre de

la transition politique au Mali, et au-delà. Comme objectifs spécifiques, il s'agira entre autres de mettre en évidence les besoins, les vulnérabilités et les défis transversaux auxquels sont confrontés les groupes marginalisés et exclus au Mali ; d'offrir une opportunité de dialogue inclusif sur la représentation des femmes, des jeunes, des groupes marginalisés dans le processus de prise de décision ; d'amplifier les voix des associations et faitières de groupes marginalisés et exclus et leur contribution potentielle pour une réponse sensible au genre et plus inclusive à la crise sécuritaire et politique au Mali ; de présenter les résolutions, recommandations et positions des groupes marginalisés aux différents acteurs clés, y compris les acteurs politiques et les départements gouvernementaux concernés, les partenaires au développement et de faciliter une collaboration plus étroite entre les faitières de groupes marginalisées et d'autres parties prenantes nationales, régionales, afin d'apporter des changements positifs dans les processus de paix de sécurité et l'accès à la justice au Mali.

Dans son propos liminaire, le représentant du maire de la commune III, a souligné que la qualité de vie et le bien-être de la population vont de pair, et appellent l'implication de





toutes les forces vives et toutes les personnes qui souhaitent prendre part à la construction de la cité. C'est pourquoi, il a affirmé, que le présent Dialogue Politique sur l'inclusion des groupes marginalisés et exclus, qui intervient au lendemain du mois de la solidarité, a tout son sens. « **Les conclusions qui en découleront doivent soutenir les efforts déjà entrepris par les autorités de la transition, mais aussi les partenaires techniques et financiers en faveur d'une gouvernance plus inclusive et plus participative** », a-t-il déclaré.

Cette occasion a été mise à profit par le représentant du maire pour adresser ses remerciements à WANEP ; et ses différents partenaires pour cette initiative.

Pour sa part, la Ministre de la Santé et du Développement Social, Diéminatou Sangaré a rappelé que l'inclusion sociale a toujours été une priorité pour la République du Mali qui, en ratifiant la Convention relative aux droits des personnes handicapées, a fait sienne et a intégré dans sa législation interne les définitions telles qu'elles y sont contenues et les principes généraux qui y sont annoncés, en vertu de l'article 116 de la Constitution du 25 février 1992 qui dispose que : « **Les Traités ou Accords régulièrement ratifiés ou approuvés ont dès leur publication une au-**

torité supérieure à celle des lois ».

En outre, elle a précisé qu'avec la crise que vit notre pays, où les femmes et les enfants sont particulièrement exposés, « **cette session, nous interpelle tous à nous investir plus dans l'application de nos politiques, conventions, textes, résolutions et lois en faveur de l'inclusion pour faire avancer la condition de vie de nos populations** ».

A cet égard, la cheffe du département de la Santé et du Développement Social a expliqué que l'inclusion demeure l'un des objectifs principaux des plus hautes autorités, et nous devons tous y travailler ; car le Mali Kura ne pourra prospérer si certains maliens sont exclus et frustrés. A cet effet, elle a souligné que des progrès ont été réalisés ces dernières années, en termes d'inclusivité et de respect des droits des personnes vulnérables. « **Ces résultats ont été enregistrés, grâce à un effort conjugué avec la société civile et les partenaires technique et financier, notamment le programme Just Futur au Mali, qui avec ses partenaires contribue à l'atteinte des objectifs** », a-t-elle soutenu. Par conséquent, M. Diéminatou Sangaré a estimé que durant cette période de transition, les organisations de la société civile doivent en faire une opportunité pour apporter leur pierre à l'édifice, pour jouer pleinement leur

rôle tout en brandissant l'inclusion, comme une solution dans la refondation du pays. « **Les organisations de la société civile doivent plaider en faveur de l'inclusion pour qu'elle soit au cœur des réformes politiques et intentionnelles pour faire des propositions fortes sur leurs besoins prioritaires et spécifiques à tous les niveaux tels que les aspects dans la construction des infrastructures ainsi les vulnérabilités des systèmes sociaux, politiques et économiques qui, à leur tour, amplifieront les effets négatifs** », a-t-elle expliqué.

Toutefois, elle n'a pas manqué d'apprécier le rôle incontournable que jouent les organisations de la société civile comme WANEP-Mali dans la promotion de l'engagement et la participation inclusive dans la gouvernance dans notre pays.

« **Nous demeurons confiants qu'au sortir du présent atelier des contributions et directives fortes seront retenues pour servir de boussole aux initiatives en faveur d'une pleine participation de tous les citoyens dans la gouvernance au Mali** », a-t-elle conclu.

■ Maffenin Diarra

Bavure militaire à Tombouctou : Un jeune pompiste tué, appels au calme du gouverneur

L'assassinat, par deux militaires, d'un jeune pompiste d'une station à Tombouctou ne restera pas impuni. C'est l'annonce qui a été faite par le gouverneur de la région dans un communiqué en date 16 novembre 2022.

Deux militaires ont tabassé, le vendredi dernier, un jeune pompiste de la station Oil Mali à Tombouctou. Transporté à l'hôpital, il a fini par rendre l'âme. Les auteurs ont été interpellés le même jour par la gendarmerie et seront jugés et punis conformément à la loi, selon les autorités.

Les assurances du gouverneur

Cette violence des militaires contre un jeune civil a suscité la colère des populations, notamment les jeunes. Il fallait calmer leur colère tout en mettant non seulement aux arrêts les auteurs de l'assassinat mais aussi leur traduction devant les juridictions compétentes. Face à la situation, le gouverneur s'est prononcé sur la situation. « **Le Gouverneur de la Région de Tombouctou a le regret de porter à la connaissance de la population de la Région qu'un incident malheureux est**

survenu, le vendredi 11 novembre 2022 aux environs de 20 heures non loin du stade municipal, entre deux militaires et monsieur Ibrahim BILAL, âgé de 26 ans environ, pompiste à la station Oil Mali de Tombouctou », a précisé le gouverneur de la région de Tombouctou dans sa lettre en date du jeudi 17 novembre 2022. Le communiqué a ajouté que « **ledit incident s'est soldé par des coups et blessures sur le sieur Ibrahim BILAL, qui a été évacué pour des soins, d'abord à l'infirmerie de la garnison puis à l'Hôpital Régional** » avant de **déplorer le décès de la victime.** « **Malheureusement, le lundi 14 novembre 2022, Ibrahim BILAL a succombé des suites de ses blessures** » regrette le gouverneur.

Le représentant de l'État, après avoir condamné, a promis justice pour la victime. « **Le Gouverneur de la Région, tout en**

condamnant cet acte criminel et regrettable, rassure l'ensemble de la population que toutes les dispositions sont en cours tant au niveau de la hiérarchie militaire qu'à la justice afin que ces deux éléments subissent toute la rigueur de la loi », indique le communiqué.

A en croire le gouverneur, les autorités régionales ne sont pas limitées à la simple condamnation. Elles ont pris plusieurs initiatives allant dans le sens de l'apaisement. « **Cet après-midi, dans le cadre de l'apaisement du climat social et en vue de donner des informations saines, le Gouverneur de la Région, accompagné des responsables des forces de défense et de sécurité, du Préfet et du Maire, a rencontré certains leaders et responsables de la jeunesse** », a-t-on lu dans le communiqué du gouvernorat qui a salué « **l'accompagnement exemplaire de la population et des leaders de jeunes et invite à nouveau les uns et les autres au calme, à l'apaisement et à attendre la suite réservée au dossier judiciaire** ».

Il urge, en effet, de recadrer certains de ces militaires qui, à travers leurs pratiques peu orthodoxes, ne rendent service ni à l'armée ni aux autorités de la transition. Toute action qui pourrait casser l'élan de soutien à la montée en puissance de l'armée, doit être punie.

Anguimé Ansama



Lutte contre le travail des enfants : Le projet "Clear Cotton" en renfort !

Dr Yaya GOLOGO, Secrétaire général du ministère du Travail de la Fonction Publique et du Dialogue Social, a présidé, le jeudi 17 novembre 2022, la cérémonie d'ouverture de l'atelier, autour du dialogue sur les acquis du projet « Clear Cotton » et les défis liés à l'élimination du travail des enfants dans l'Agriculture en général et la filière coton en particulier, au Mali. Objectif : présenter l'approche et les résultats du projet « CLEAR Cotton », les bonnes pratiques et les enseignements que l'on peut en tirer dans le but de consolider nos interventions et politiques nationales pour l'élimination du travail des enfants dans l'Agriculture.



Prennent part à cet atelier national, des représentants du gouvernement, des organisations de la société civile, des organisations communautaires à la base ou autres bénéficiaires du projet CLEAR Cotton, des organisations faitières du monde rural, des partenaires sociaux.

Le Projet CLEAR Cotton (2018-2022), est cofinancé par l'Union Européenne (UE) et l'Organisation Internationale du Travail (BIT). Il est mis en œuvre par le BIT et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), afin de contribuer aux efforts de lutte contre le travail des enfants avec une approche intégrée de la filière coton.

Ainsi, à travers la sensibilisation et les actions terrain, ce projet promeut une législation et des politiques nationales renforcées contre le travail des enfants et des victimes du travail forcé. Il œuvre également dans le renforcement des capacités des acteurs concernés sur toute la chaîne de valeur, favorise les activités génératrices de revenus et multiplie les alternatives au travail des enfants.

Le représentant de la FAO, Mohamadou Mansour N'Diaye, dira que dans une communion d'esprit, la FAO et le BIT qui facilitent ensemble le présent évènement, se réjouissent de votre participation qui nous offre l'opportunité de partager avec vous les acquis du projet « Clear Cotton » et les défis liés à l'élimination du travail des enfants dans l'Agriculture en général et la filière coton en particulier au Mali. « **Dans un constat général, la désagrégation sectorielle, géographique et familiale des dernières estimations ressortent que des dizaines de millions d'enfants travaillent dans le monde, et plus de 79% d'entre eux seraient victimes des pires formes de travail. Malheureusement, le secteur agricole est le plus affecté. L'Afrique subsaharienne est la région du monde la plus touchée où près d'un enfant sur quatre est astreint aux travaux susceptibles de nuire à sa santé, sa sécurité ou à son développement moral. Ceci compromet dangereusement l'avenir du secteur agricole par la dégra-**

dation quantitative et qualitative de ses ressources humaines », a-t-il précisé.

En outre, Mohamadou Mansour N'Diaye soutient que la réduction du travail des enfants dans l'agriculture n'est pas qu'une question de droits de l'Homme, c'est aussi un enjeu crucial pour : les possibilités futures d'emplois décentés, le développement rural, la lutte contre la pauvreté rurale et la réalisation de la sécurité alimentaire. « **Aujourd'hui, il est plus que jamais nécessaire de travailler à une forte synergie avec les acteurs agricoles et les partenaires de développement pour accélérer l'action en faveur des enfants. Cela aura l'avantage d'impulser des changements profonds dans les pratiques agricoles pour s'attaquer aux causes profondes du travail des enfants dont notamment : certaines pratiques culturelles, les pratiques agricoles obsolètes, le contexte de pauvreté rurale, les obstacles à une éducation gratuite et de qualité** », a-t-il affirmé.

Pour Dr Yaya Gologo, Secrétaire général du ministère du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue Social, la mise en œuvre de ces projets ont permis la réalisation de résultats assez importants sur le terrain au regard des échos qui me sont parvenus. « **Pour le projet "Accel-Africa", je peux mentionner entre autres : l'élaboration d'un nouveau PAN-TEM, l'élaboration d'une liste des travaux, l'élaboration d'une feuille de route pour la dynamisation du Dialogue social en faveur du Travail des enfants. En ce qui concerne le projet « Clear Cotton », on note une faible implication des structures techniques de mon département notamment la Cellule nationale de Lutte contre le Travail dans la mise en œuvre et le suivi des activités réalisées par le projet. Il est donc souhaitable que son implication soit plus accrue dans la réalisation des actions du projet conformément à son objectif de création par le Gouvernement en 2010** », a-t-il assené.

Et de poursuivre en invitant les partenaires dans la lutte contre le travail des enfants, pour que cette collaboration soit une réalité et pour permettre ainsi, à la Cellule nationale de Lutte contre le Travail des enfants de capitaliser les acquis des projets et programmes en matière de lutte contre le travail enfants au Mali.

■ Ibrahim Sanogo



Bientôt la rentrée académique 2022-2023



Apprendre pour réussir sa vie et dans la vie et servir l'humanité
Passez une année universitaire subliminale avec UCAO-UUBa

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest
Unité Universitaire à Bamako



Hamdallaye - porte 85 - Rue 109
BP E4165 Bamako MALI



+223 20 29 56 31 / 20 29 56 28



ucao.uuba@gmail.com



Université catholique de l'Afrique de l'Ouest de Bamako



www.ucao-uuba.org

Gestion de la Transition :

La charge du COREMA

Dans un long texte, que Malikilé s'est procuré, le Collectif pour la Refondation du Mali a livré son analyse sans complaisance sur la situation politique et socio-économique actuelle du Mali dans un contexte géopolitique tendu. Elle a également formulé des propositions allant dans le sens de la réussite de la Transition. Lisez plutôt !



L'objectivité de tout diagnostic situationnel repose au préalable sur l'identification et la catégorisation des symptômes. Ainsi, le COREMA réitère sans complaisance ici et maintenant que le terreau fertile à l'éclosion de l'incertitude et des inquiétudes au sein du peuple malien est en train de se répandre lentement et sûrement.

Dans ce contexte, il s'avère évident que le maintien de la constitution de 1992 après les événements du 18 Août 2020 constitue la genèse des incohérences dont les conséquences se font sentir jusqu'à ce jour.

A cela est venue se greffer une quasi absence d'initiatives concrètes de refonte de l'administration publique et de la justice nationale. Le peuple malien tout comme les autorités maliennes de la transition en payent aujourd'hui

un lourd tribut.

Faire du nouveau avec l'ancien n'a jamais marché mais hélas nous tentons quand même et cela avec des résultats prévisibles invariants. La nouvelle loi électorale AIGE que le COREMA avait à son temps dénoncé, n'est-elle pas un résultat tangible et irréfutable de cette implacable invariance malienne?

Cependant, certaines incohérences conduisent à des impasses stratégiques dont les conséquences constituent une menace directe pour la survie du Mali en tant qu'État unitaire et souverain.

Parmi celles-ci figurent:

- le renouvellement volontaire du mandat de la Minusma contre la volonté populaire et malgré que le Mali était en position de force pour arrêter cette mission déstabilisatrice des na-

tions unies, suite à l'affaire des 49 mercenaires. Ainsi le COREMA rappelle que le renouvellement du mandat de la Minusma est la mise sous tutelle de notre pays conformément au chapitre VII des nations unies.

- l'implication stratégique et accrue des acteurs politiques qui ont mis le Mali en lambeaux pendant les 30 dernières années dans la gestion de la transition.

- l'ouverture des frontières nationales malgré la situation sécuritaire encore précaire et qui permet surtout aux infracteurs de quitter en toute quiétude et à tout temps le territoire national.

- le maintien du Mali dans le protocole additionnel de démocratie et de bonne gouvernance de la CEDEAO à défaut d'un retrait pur et simple de la CEDEAO.

- le maintien de relation diplomatique avec la France sachant que le Mali affirme détenir des preuves irréfutables sur le soutien de ce pays au terrorisme et à la suite de la mauvaise foi de l'ONU pour la tenue d'une séance spéciale telle que sollicitée par le Mali.

- l'accointance incestueuse et l'alliance formelle entre certains hauts responsables de la transition et les acteurs politico-économiques véreux, désavoués et vomis du peuple Malien.

- la privation délibérée du peuple Malien de son droit à la souveraineté linguistique et monétaire.

Malheureusement, l'ensemble de ces faits sont d'une similitude tragique aux séquences dramatiques du fameux film 24h chrono.

En effet dans le contexte malien l'acte 1 du film remonte à la fameuse loi électorale dont l'objectif a été l'émergence artificielle de deux clans opposés: un clan Choguel et un pseudo clan militaire. Cet objectif soutenu par un mensonge grotesque a cherché à laisser croire aux militaires que Choguel Kokala Maiga serait dans une posture de trahison même s'il faut admettre que ce dernier avait mis la charrue avant les bœufs en ce qui concerne l'insertion de l'AIGE dans le projet de loi électorale.

Sans aucun doute, l'adoption de cette loi a été la boîte de pandore qui aura contribué à la résurgence des acteurs politiques véreux, désavoués et vomis du peuple malien. Ces mêmes acteurs qui ont mis un pays millénaire en lambeaux en l'espace de trois décennies de gouvernance calamiteuse et qui ont été mis à la touche par le peuple Malien, ont été remis en

scelle sous le prétexte de l'inclusivité : un dérivé de premier ordre du fameux « consensus » à la malienne dont les géniteurs ne sont autres que ceux qui ont plongé le pays dans les abysses et que le concept d'inclusivité à la malienne est venu imprudemment ressusciter.

Ainsi l'acte 1 a savamment été utilisé pour flouer les militaires patriotes sachant que les scénaristes de ce jeu détient dans leurs manches une carte maîtresse : la cour constitutionnelle ; leur créature, un reliquat de la constitution de 1992. L'acte 1 a pu tester et atteindre l'objectif stratégique du « diviser pour régner ». En conséquence l'esprit d'équipe et de cohésion symbolisé par le tandem Assimi-Choguel, qui a rehaussé l'image du Mali sur le plan international et national s'est un peu fondu et est en train de se dissiper davantage à une allure exponentielle à la suite de la maladie du Premier ministre Choguel Kokalla Maiga.

Après la division, il faut distraire car la distraction a toujours été le moyen le moins coûteux et le moins risqué pour régner ou accéder au règne : l'acte 2. Ainsi dans ce second acte, les jeunes militaires patriotes ont été détournés des vrais problèmes des Maliens : La cherté de la vie, la détérioration des infrastructures routières, le chômage des jeunes et de la lutte contre la corruption, le retour des déplacés et des réfugiés victimes du terrorisme. Pendant ce temps, les scénaristes en tandem avec les troupes de la cinquième colonne nationale et leurs soutiens internationaux sont passés dans une offensive de guerre cognitive contre le peuple Malien. Le théâtre des opérations se déplaçant dans l'espace médiatique et cybernétique est caractérisé par la mésinformation et la désinformation. Le président Emmanuel Macron avait pourtant pris le soin de nous prévenir à l'avance lors de son allocution annuelle devant les ambassadeurs de son pays.

Ainsi l'objectif tactique atteint par l'acte 2 a été de briser la dynamique de la volonté de refondation des autorités de la transition et de réduire leurs efforts à des sujets plutôt électoralistes que refondateurs. En effet la vulgarisation de la nouvelle loi électorale et le débat passionnel autour de l'avant-projet de la nouvelle constitution en sont les émanations évidentes. En conséquence, la lutte contre

l'inflation fut oubliée et la stagnation s'est imposée. L'élan de refondation a quasi cédé la tribune à des gouttelettes de réformes et de réaménagement de l'ordre de 1992.

L'objectif stratégique à atteindre et qui est en cours est de créer une ligne de fracture irréversible entre les militaires patriotes de la transition et le peuple malien qui a été leur soutien et leur bouclier protecteur. C'est dans ce contexte que l'on classifera :

- la loi (certes non prioritaire à l'heure actuelle) du port de casque pour aliéner un peuple Malien déjà abasourdi par l'injustice sociale et la pauvreté endémique;
- l'incitation d'un conflit religieux pour décourager le mouvement panafricaniste international dans leur soutien pour l'émergence d'un Mali souverain;
- la série de mésinformation pour mettre en doute la cohésion au sein des forces armées maliennes;
- la prolifération de soutiens à la transition de dernières heures;
- les tentatives d'attiser les tensions et conflits intercommunautaires.

Cependant, tous ces faits, ces déjà-vus, constituent le prélude à l'acte 3 des scénaristes maliens : L'acte d'anéantissement. A la guerre cognitive de l'acte 2 est venue se greffer la guerre psychologique. La particularité de cet acte est qu'il vise surtout à accabler psychologiquement les militaires patriotes et le peuple malien. Les défenseurs de la République sont présentés comme des voyous, des assassins, des incapables et des violeurs de droit de l'homme. Le support logistique et médiatique pour cette guerre psycho-cognitive est assuré surtout par les alliés internationaux des scénaristes maliens dont l'objectif final est de tout changer pour ne rien changer : l'invariance malienne.

Pour parachever le film "24h chrono", le COREMA prédit que si ce film n'est pas interrompu ou modifié, l'acte 4 sera une crise postélectorale qui rendra le Mali ingouvernable et risquera de porter atteinte à la survie de l'État malien tel que nous l'avons connu et vécu.

Ainsi, le COREMA fidèle à sa politique souverainisme-intégrationniste et panafricaniste constate avec une profonde indignation, la stratégie savamment orchestrée de déstabilisation de la transition et d'hypothèque de l'élan de refondation actuellement mise en

œuvre par des acteurs maliens et leurs alliés. Cependant le peuple malien n'est pas dupe et est et restera vigilant. Il ne sera permis à aucune entité obscurantiste et rétrograde de conduire notre patrie et notre peuple dans les abysses de la dépendance et du néo-colonialisme.

Dans cette optique, le COREMA invite les autorités de la transition à se soustraire de la distraction et à se focaliser sur la refondation objective du Mali.

Par ailleurs, le COREMA recommande sincèrement aux autorités de la transition de résister aux voluptés subjectives de la politique politicienne et surtout de rester fidèle à l'esprit du Malikoura et de s'assumer en conséquence. Enfin le COREMA rappelle aux autorités de la transition que :

Malikoura c'est le courant de pensée fédérateur des Maliens et Maliennes de tout bord qui ont appréhendé le besoin et la nécessité d'une refondation de la patrie afin de recouvrer une souveraineté entière, de bâtir une nation prospère et généreuse, d'ériger un système de gouvernance aussi juste qu'efficace, de se doter d'une armée républicaine puissante, de promouvoir et mettre en œuvre le génie malien. Malikoura, c'est la soif collective de justice, de sécurité, de bonne gouvernance et de prospérité d'un peuple d'une vieille nation qu'est notre patrie.

Malikoura, c'est le refus collectif de la majorité du peuple malien de ne plus jamais se soumettre à la dictature de la classe politique, de ses clients et de ses potentiels mandataires. Malikoura, c'est le besoin intrinsèque du peuple malien à prendre sa destinée en main, à restaurer sa dignité et à rehausser son honneur.

Malikoura, c'est l'évolution ultime des révolutions sociales maliennes.

Malikoura, c'est la prise de conscience du peuple malien de vivre ensemble dans la paix, la justice, la tolérance, la solidarité et la fraternité.

Bamako, le 17 novembre 2023

Honorable Aboubacar Sidick Fomba président de la commission scientifique du COREMA
Honorable Fousseynou Ouattara Président du COREMA.

NB : Le titre et le chapeau sont de notre rédaction !

Transition : Le FPJM demande un changement de cap

Le Front Populaire des Jeunes du Mali (FPJM) a tenu un point de presse le jeudi 17 novembre 2022 à la Maison de la presse sur la situation actuelle de la transition. Dans une déclaration liminaire, ladite association affirme la nécessité d'un changement de cap dans la conduite des affaires...

Prenant la parole, le président d'Honneur du FPJM, Mahamane Diawara a invité les autorités à rencontrer l'ensemble des forces vives de la nation pour discuter. Il a demandé au Président Colonel Assimi Goïta de prendre ses responsabilités face à l'incompétence de certains ministres du gouvernement actuel. Sur les problèmes de casques, le président d'honneur demande aux autorités de prolonger



Face aux Hommes de médias, le Front populaire des jeunes du Mali (FPJM) a dressé de manière globale la situation dans laquelle se trouve le pays. Ainsi, de la déclaration liminaire lue par son président, Cheick Sadibou Fofana, le FPJM a exprimé la nécessité plus que jamais d'« **une union sacrée autour du processus de transition afin de créer les conditions d'une refondation totale du Mali** ».

Le FPJM constate la baisse de l'insécurité dans certaines localités, où, jusque-là, il était difficile de vivre paisiblement. L'association des jeunes félicite, à ce sujet, les autorités de la transition ; et les encourage à persévérer dans ce sens.

Cependant, pour le FPJM, les autorités doivent « redoubler de gros efforts dans d'autres domaines ; et c'est le lieu d'attirer l'attention du Président de la transition et le Premier ministre par intérim, de faire l'état des lieux du gouvernement ». Mais « **le Front populaire des jeunes trouvent qu'il y'a beaucoup de ministres qui sont toujours dans l'amateur-**

risme » Or, « **un ministre de transition n'a pas le temps pour les réseaux sociaux et n'a pas besoin de créer des associations pour faire sa promotion dans le but de rester dans le gouvernement, alors que les besoins sont énormes** ».

Face à ces dérives, le FPJM a lancé un appel au Président de la Transition et au Premier ministre par intérim afin d'œuvrer pour un gouvernement d'inclusion avec l'ensemble de la classe politique, la société civile et les technocrates mais surtout, avec des hommes et femmes qui sont à la hauteur des attentes du peuple malien. En clair, le FPJM attend un nouveau gouvernement composé d'hommes et de femmes à la hauteur des attentes.

Aussi, le FPJM demande « **au président de la transition sur des sujets requérant par essence un consensus** », de créer « **une mobilisation nationale autour [par exemple] de la nouvelle constitution et des réformes politiques, administratives et territoriales dans lesquelles notre accompagnement ne fera défaut** ».

le délai de rigueur au mois de mars. Pour finir, il a reconnu que la vie est chère partout mais le gouvernement doit revoir la politique commerciale et, surtout, ceux qui détiennent le monopole dans certains produits.

Par ailleurs, dans son élan de soutien sans faille à la transition, le front populaire des jeunes du Mali est plus que jamais déterminé à faire aboutir son juste et noble combat, son soutien constant et sa solidarité à toutes les victimes civiles et militaires tombées pour la cause du Mali.

Le FPJM a également exhorté le peuple à maintenir et à renforcer la mobilisation et la détermination sur l'ensemble du territoire, et dans la diaspora, jusqu'à l'aboutissement de son juste combat patriotique pour la refondation et la restauration d'un Mali démocratique, républicain, laïc avec une gouvernance responsable et vertueuse.

■ Binadjan Doumbia

Distinction d'un ancien commissaire islamique : Indignation de 37 organisations de la société civile

Après la remise d'une distinction à un ancien commissaire islamique, par les autorités de la Transition au Mali, une vague d'indignation s'est fait entendre chez les organisations de la société civile. Au total 37 organisations de la société civile s'indignent et s'insurgent contre la distinction d'un cadî de Zoueliya, Houka Houka Ag Alhousseyni, ancien commissaire islamique poursuivi par la justice malienne.

Dans une note de position conjointe, trente-sept (37) organisations de la société civile malienne ont fait part de leur mécontentement contre la distinction de Houka Houka Ag Alhousseyni.

« La distinction de Houka Houka Ag Alhousseyni, un personnage tristement célèbre, sape les efforts de lutte contre l'impunité et constitue un déni des droits des victimes de la crise. Nos trente-sept (37) organisations maliennes de défense de droits humains condamnent avec énergie la distinction par le Gouverneur de la région de Tombouctou de monsieur Houka Houka Ag Alhousseyni, ancien commissaire islamique d'Ansar-Eddine à Tombouctou, toujours poursuivi par la justice malienne pour des faits de crimes de guerre, crimes contre l'humanité ...

perpétrés pendant la période d'occupation de Tombouctou », lit-on dans cette note conjointe.

Toujours dans cette note, les 37 organisations de la société civile ont appelé « à l'annulation de cette reconnaissance » et à la mise à disposition de l'intéressé à la justice malienne pour qu'il soit jugé. Suivant la décision N ° 2022 0246- GRT - CAB du 09 novembre 2022 portant « attribution d'attestation de reconnaissance aux légitimités traditionnelles, pour service rendu en faveur du retour de la paix et du vivre ensemble dans la région de Tombouctou », 30 personnes dont Houka Houka Ag Alhousseyni, actuellement Cadi de Zoueliya, commune d'Essakane, cercle de Goundam, région de Tombouctou ont été honorées à l'occasion de la journée des légitimités traditionnelles cé-

lèbrée dans les locaux de la chambre régionale de commerce de ladite région, le 11 novembre 2022.

Ces organisations y voient une contradiction dans la démarche du gouvernorat de Tombouctou en distinguant cet homme recherché par la justice. « Nos organisations estiment que cet acte du Gouverneur de Tombouctou est contraire au principe de l'Etat de droit et constitue une atteinte à la mémoire des victimes. Cet acte est de nature à commémorer les bourreaux au moment où les victimes attendent désespérément que des procès soient organisés », disent-elles.

Selon elles, « le gouverneur est censé savoir que Houka Houka est toujours poursuivi pour des crimes au droit international, imprescriptibles, notamment pour des faits de mariage forcé, esclavage sexuel, de viols, de tortures, d'extorsions de fonds à Tombouctou, constitutifs de crime de guerre et crimes contre l'humanité. »

Les autorités de la transition vont-elles réagir pour réparer cette situation regrettable ? ou vont-elles garder le silence sur une impunité aussi criarde qui de surcroît ronge les victimes qui attendent toujours justices mais surtout réparation et que sanction suivent afin de garantir la non-répétition de ces faits au Mali ?

■ Binadjan Doumbia



Port Autonome de Conakry : Le Mali et la Guinée renforcent leurs rapports commerciaux

En marge des travaux de la neuvième Commission mixte Guinée-Mali, le Président de la Transition guinéenne, le Colonel Mamadi Doumbouya, a présidé la cérémonie d'inauguration des infrastructures modernes du Port Autonome de Conakry. Ces nouvelles infrastructures modernes d'appuis visent à mieux faire face à ses missions d'entreposage et de transit.

Cette rencontre a été l'occasion pour le Ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Mahmoud Ould Mohamed, de faire remarquer que le développement des infrastructures d'appui au commerce routes, chemins de fer, port sec, entrepôts et l'accès au port de Conakry, constituent des questions stratégiques pour le renforcement des rapports commerciaux entre la Guinée et le Mali. Pour le Ministre Mahmoud Ould Mohamed, le Gouvernement de Transition dirigé par le Président Assimi GOÏTA demeure résolument attaché à ces chantiers qui contribueront à désenclaver davantage notre pays.

Pour rappel, ces aménagements inaugurés concernent la réalisation de la pénétrante routière d'environ 4 km et un parking de stationnement de 1200 camions, dont un espace de 250 places dédiées uniquement aux camions maliens, sans oublier la construction d'une auberge moderne de 70 lits pour les chauffeurs maliens.

Rappelons que, depuis mercredi, 15 novembre 2022 dernier, la Guinée et le Mali ont démarré les travaux de la 9ème session de la commission mixte de coopération à Conakry et prendra fin ce vendredi 18 novembre.

Ce sont les ministres des affaires étrangères, de la coopération internationale, de l'intégration africaine et des Guinéens de l'étranger Morissanda Kouyaté et son homologue du Mali Abdoulaye Diop, qui ont co-présidé cette cérémonie, en présence de membres des gouvernements des deux pays et les segments de leur patronat.

Dans son discours, devant l'assistance, le chef de la diplomatie malienne, a d'abord fait comprendre que cette rencontre est en droite ligne avec la dynamique de raffermissement et de diversification des relations entre les deux pays voisins.

Aussi, il a tenu à rassurer que la Guinée et son pays, disposent suffisamment de marge de manœuvre pour renforcer leurs relations dans le domaine de l'administration territoriale, de



la défense, de la sécurité, de l'économie, des transports et des infrastructures, des mines, de l'énergie, pour ne citer que ceux-là. **«Notre présence à Conakry est la parfaite illustration des excellentes relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays, nos deux Chefs d'État, nos deux peuples qui ont décidé de les placer plus haut afin d'établir une relation stratégique, spéciale, exemplaire en Afrique. C'est la raison pour laquelle je suis très heureux de co-présider aujourd'hui avec vous les travaux de cette commission. C'est un important rendez-vous qui s'inscrit précisément dans cette dynamique de raffermissement et de diversification de nos relations. La présente session donne une belle occasion d'évaluer les recommandations de la précédente, qui s'est tenue les 27 et 28 Avril 2017 à Bamako. C'est aussi l'occasion de mesurer les progrès et apprécier les obstacles rencontrés, afin qu'ensemble nous puissions envisager de nouvelles perspectives. La tenue de cette rencontre conforte notre conviction que la coopération bilatérale se développe et se renforce. A cet effet nous disposons suffisamment de marge pour renforcer nos relations dans le domaine de l'administration territoriale, de la défense et de la sécurité, de l'économie, des transports et des infrastructures, des mines, de l'énergie, de la santé, du commerce, de l'éducation, de la recherche et beaucoup d'autres sec-**

teurs», a-t-il indiqué.

Tout en souhaitant la chaleureuse et cordiale bienvenue à la délégation malienne à Conakry, le Ministre en charge des affaires étrangères Morissanda Kouyaté, a mis en avant les bons rapports entre le résistant Almamy Samory Touré et le Mali, ainsi que les présidents des deux pays.

«La République de Guinée est honorée d'abriter cette 9ème session dont la tenue prouve à suffisance la volonté manifeste des hautes autorités des deux pays et surtout des deux présidents, afin de maintenir et renforcer, diversifier, davantage les liens historiques, d'amitié et de coopération et de fraternité qui existent entre les deux pays. La République de Guinée et du Mali ont toujours entretenu les bonnes relations d'amitié, de fraternité et de bon voisinage fondées sur des principes historiques de solidarité naturelle, de respect mutuel, d'entraide, depuis la nuit des temps. Chaque fois que nous parlons de la Guinée et du Mali, nous parlons des présidents Ahmed Sékou Touré, Modibo Keita, Moussa Traoré...», dira-t-il.

Pour terminer, Monsieur Kouyaté a demandé aux experts présents, d'être pragmatiques, réalistes, concrets, panafricanistes et de discuter de ce qui est faisable, important, profitant aux deux peuples.

■ Binadjan Dombia

MINUSMA : Plusieurs pays envisagent de réexaminer leur participation

Plusieurs pays ont entrepris de réexaminer leur participation à la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali. Après le Royaume-Uni, la Côte d'Ivoire, l'Allemagne - à son tour - a annoncé le retrait de ses troupes au plus tard fin 2023...

Les retraits annoncés du Royaume-Uni et de la Côte d'Ivoire de la Minusma ne sont pas les premiers. Ils font suite à ceux de l'Égypte en août dernier et de la Suède, dont le départ a également été annoncé cette année. L'Allemagne compte aussi retirer ses troupes "au plus tard fin 2023", mettant fin à leur engagement au sein de la MINUSMA, a indiqué mercredi à l'AFP une source gouvernementale.

L'annonce ivoirienne intervient au lendemain de celle de la Grande-Bretagne qui a indiqué vouloir retirer "plus tôt que prévu" son contingent.

Londres a notamment évoqué le rapprochement de la junte au pouvoir depuis 2020 avec

le groupe paramilitaire Wagner, réputé proche du régime de Moscou. Quant à la Côte d'Ivoire, sa décision intervient sur fond de tensions diplomatiques entre Abidjan et Bamako depuis plusieurs mois.

"Par ordre du gouvernement de Côte d'Ivoire, la Mission permanente confirme le retrait progressif des personnels militaires et de la police ivoirienne déployés au sein de la Minusma", explique une lettre de la Mission permanente de la Côte d'Ivoire à l'ONU.

"La relève de la compagnie de protection basée à Mopti ainsi que le déploiement des officiers d'état-major et des officiers de police prévus respectivement en octo-

bre et novembre 2022 ne pourront plus être effectués", poursuit le texte.

La Côte d'Ivoire indique également que les militaires et autres éléments présents au sein de la Minusma ne seront pas relevés en août 2023.

« Les soldats allemands doivent mettre fin à leur engagement dans l'opération des Casques bleus de l'ONU Minusma au plus tard fin 2023 », a indiqué une source sous couvert de l'anonymat à l'AFP. Cette décision fait l'objet d'un accord de principe au sein du gouvernement allemand et une annonce officielle devrait intervenir mardi prochain, selon la même source.

Au sein du gouvernement allemand, un accord de principe sur le retrait des troupes a été trouvé entre la Chancellerie, les ministères de la Défense et des Affaires étrangères, selon la source.

Une décision finale sera prise le mardi prochain lors d'une réunion à laquelle participera le chancelier Olaf Scholz, a ajouté la source.

L'Égypte avait annoncé mi-juillet la suspension de la participation de ses 1 035 soldats au sein de la Minusma qui compte plus de 12 000 soldats et 1 700 policiers.

■ Maffenin Diarra



Élaboration de la Charte d'Éthique et des Valeurs du Mali : Façonner le "Maliden kura"

Du 14 et 15 Novembre 2022, le Palais de la Culture a abrité l'atelier national de consultation pour l'élaboration de la Charte d'Éthique et des Valeurs du Mali. Présidé par le ministre de l'artisanat, de la culture, de l'industrie hôtelière et du tourisme, Andogoly Guindo, il a enregistré la présence des personnalités dont des légitimités traditionnelles issues de l'ensemble des aires culturelles



Le Conseil des Ministres du mercredi 13 octobre 2021 a adopté la communication verbale relative à l'adoption d'un document référentiel dénommé « Charte d'éthique et des valeurs du Mali ». Pour la mise en œuvre de cette charte, deux organes ont été créés. Un Comité de pilotage qui a travaillé sur les aspects administratifs et un Comité scientifique chargé de l'élaboration du document référentiel. Ainsi, le Comité de pilotage s'est réuni le 2 décembre 2021.

Les travaux du Comité scientifique dirigé par le Pr Famagan-Oulé KONATE ont permis de recueillir de nombreuses valeurs en partage dans nos communautés. Cet atelier de deux jours vise à collecter les valeurs mais aussi à affiner le travail proposé par le Comité scientifique de la Charte.

Dans son discours d'ouverture, le ministre de l'artisanat, de la culture, de l'industrie hôtelière et du tourisme, Andogoly Guindo, a félicité les participants pour le choix porté sur eux pour apporter non seulement de la valeur ajoutée au travail du Comité scientifique mais aussi pour servir de gouvernail à une mission hautement stratégique et importante pour combler les attentes de notre peuple au sortir de cette transition. Il s'agit de veiller à permettre à ce premier draft d'être le reflet de l'ensemble du Mali.

« Nous avons un territoire en partage depuis des siècles. Cette cohabitation a forgé un espace commun de partage de valeurs, de prismes d'appréciation et de compréhension du monde mais aussi de partage de rites et coutumes qui par imbrication, ont donné des

systèmes de gouvernance qui ont fait la grandeur des Empires ayant eu nos territoires comme frontières », a souligné le ministre Guindo.

Le chef du département en charge de la culture a invité les participants à puiser au plus profond des traditions et des pratiques ancestrales et nouvelles pour diagnostiquer le malien du 21ème siècle dans sa sociabilité, sa gouvernance, son rapport au travail, au bien public, à l'autorité pour donner les outils devant permettre de façonner le « Malien nouveau », le Maliden kura pour une consolidation du Mali Kura.

Bintou Diarra

Source : Le Challenger

CNT : Le retour triomphal de la Guinée dans les institutions parlementaires internationales



Quelques jours après la reprise officielle de la session parlementaire permanente du Conseil National de la Transition, la diplomatie parlementaire s'est de plus en plus accrue. Une réalité qui résulte de la volonté affichée du Président de l'organe législatif de la transition Dr Dansa KOUROUMA qui fait du retour de son institution dans les organisations internationales parlementaires, une priorité. Grâce à son leadership, le CNT est aujourd'hui présent dans les grands rendez-vous des organisations parlementaires africaines et internationales.

Nous vous proposons une compilation des dernières missions parlementaires menées par les conseillers nationaux. Il s'agit :

1. De la 61ème session de l'Assemblée Parlementaire des Organisations des Etats de l'Afrique, Caraïbes et Pacifique (OEACP) et la 42ème session de l'Assemblée parlementaire paritaire (ACP-EU) tenues du 25 octobre au 2 novembre 2022 à Maputo-Mozambique. Les Conseillers nationaux Dr Alpha Abdoulaye DIALLO, Président de la Commission Affaires

Économiques et Développement Durable, Mme Tiguidanké TRAORE, Vice-présidente de la Commission Affaires Étrangères, Mme Fatoumata Lamarana BAH, M. Ahmed Tidiane SYLLA et M. Aboubacar Sidiki KEITA, Directeur des Relations Interparlementaires et de la Coopé-

ration, ont représenté l'Afrique de l'Ouest Francophone à cette rencontre.

2. De la 4ème assemblée générale de l'organisation africaine du comité des parlementaires pour l'audit des comptes publics tenue à Monrovia capitale de la République du Libé-





ria.
La délégation guinéenne a été conduite par la première vice-présidente du Conseil National

de la Transition, Hadja Maimouna Yombouno. Rencontre au cours de laquelle, la Guinée a réussi à intégrer le cercle fermé du bureau

exécutif dominé par les pays anglophones à travers le Conseiller national Mohamed Kaba, Vice-Président de la Commission plan, finances et contrôle budgétaire du CNT. Seul francophone de l'instance dirigeante de cette organisation, il est désormais chargé de la gestion des finances et la trésorerie.

3. De la 78ème assemblée générale de l'UPA Des membres du Conseil National de la Transition (CNT) de la République de Guinée ont participé à la 78ème Session du Comité Exécutif et à la 44ème Conférence des Présidents d'Assemblées Parlementaires Nationales de l'Union Parlementaire Africaine (UPA), du 05 au 10 novembre 2022, à Victoria Falls (Zimbabwe).

Etaient présents à cet évènement de haut niveau, les Honorables Conseillers Nationaux, Pépé Roger Sagno, Président de la Commissions Défense, Sécurité et Paix, Saran Traoré, Rapporteur de la Commission des Affaires Economiques et du développement Durable et Asmaou Barry, Rapporteur de la Commission Réconciliation Nationale, Droit de l'Homme, Justice, Communication, Information et Affaires religieuses.

Au cours de cette rencontre, la délégation du CNT a discuté des points parmi lesquels: « la contribution des parlements dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent: comment atténuer les effets de ce fléau à travers la bonne gouvernance démocratique » d'une part, et sur « Les conséquences écono-



miques et sociales du terrorisme sur les populations: comment accroître leur résilience », d'autre part.

Une occasion pour le Comité des femmes parlementaires de l'UPA d'échanger au tour du thème portant sur « Le rôle de la femme africaine dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ».

4. De la 27ème conférence mondiale sur le climat à Charm-el-Cheikh en Égypte.

Des parlementaires membres de l'union interparlementaire (UIP) se sont réunis pour échanger sur des thématiques en lien avec la protection de dame nature.

Le Conseil National de la Transition est représenté par les Conseillers nationaux Mme Aissata Camara Vice-présidente de la commission Affaires Économiques et Développement Durable et M. Bangaly Chérif membre de la même commission.

Cette rencontre de haut niveau a porté entre autres sur :

- Le rôle important des parlementaires avec les outils législatifs dont ils disposent pour faire avancer les accords de Paris ;
- L'importance de l'investissement dans la capacité des parlements et le soutien pour avoir des résultats positifs dans l'atténuation des températures ;
- La responsabilité commune, conjointe et multidimensionnelle des pays développés est indispensable et impérieuse dans le cadre de la mise en application de la convention de Paris ;
- La collaboration entre les parlementaires et les Nations Unies pour avancer vers les solutions écologiques et durables ;
- La mise en priorité des changements climatiques dans les agendas des parlements « quand le climat change, les lois doivent changer » ;

À la lumière de ce condensé, loin d'être exhaustif, il n'y a plus l'ombre d'un doute que la diplomatie parlementaire respire à plein poumon. Mieux, la Guinée retrouve sa place de premier plan au sein d'organismes parlementaires à travers le monde.

Une dynamique qui s'inscrit en droite ligne de l'une des cinq valeurs du CNRD, celle du repositionnement.

Source : La Cellule de Communication du CNT

Détention ou résidence surveillée pour Dadis ? Lansana Kouyaté tranche



Au cours de son assemblée hebdomadaire tenue ce samedi 12 novembre 2022, le président du PEDN s'est prononcé sur la tenue du procès des massacres du 28 septembre en cours. Depuis le début de ce procès, la question du placement du capitaine Dadis en détention ou sa mise en résidence surveillée fait débats dans la cité.

Est-ce que Dadis doit être là où il est ?

Sur cette question, Lansana Kouyaté pense que le sort de l'ex patron de la junte militaire de 2009 dépend ce qui est prévu par les lois du pays.

« Un chef d'État qui n'a jamais été président de la République parce qu'il n'a pas été élu... Le CNRD est venu, il a réhabilité toutes les

lois. Ce qui est rare dans un pays où un coup d'État vient d'avoir lieu. On gère par ordonnance. Ici, on ne l'a pas fait. Ils ont dit, nous nous adossons aux lois qui ont été votées. Est ce qu'il y a une seule de ces lois qui dit qu'un chef d'État qui a été en fonction et qui, sous son régime est arrivé un événement tel que celui du 28 septembre, doit être mis dans une résidence surveillée ? S'il y en a, je serai le premier à dire on doit l'envoyer... Mais il n'y en a pas. J'ai demandé. La loi est dure mais c'est la loi » a tranché l'ancien Premier ministre, Lansana Kouyaté.

Source : GuinéeNews

COUPE CAF : L'AS Réal valide son ticket pour la phase de poules

Les deux représentants du Mali au tour de cadrage de la Coupe CAF ont connu des fortunes diverses à l'issue des matches retour. Si l'AS Réal a validé son ticket pour la phase de poules, le Djoliba AC est malheureusement resté à quai. C'est la seconde fois, depuis 2014, que les Scorpions parviennent à se hisser à ce niveau de la compétition. Après le nul (1-1) concédé en déplacement à Eswatini (ex Swaziland), le 2 novembre 2022, l'AS Réal de Bamako a battu Royal Léopards par 3-1 ce mercredi 9 novembre 2022 au stade du 26 Mars de Yirimadio. Une victoire qui per-

met aux Scorpions de valider leur ticket pour la phase de poules de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF). La partie avait pourtant mal commencé par les Réalistes qui ont été menés au score avant de se reprendre de la plus belles des manières. Makan Samabaly (43e minute), Cheickna Diakité (54e minute) et Abdoulaye Mariko (88e minute) ont été les buteurs de l'AS Réal. Huit ans après sa première expérience à ce niveau, l'AS Réal de Bamako intègre donc la phase de poules de la coupe CAF à l'issue de ce tour de cadrage.

A ce stade de la Compétition, le hasard du tirage peut mettre le FC Saint Eloi lupopo de la R.D. Congo de Mohamed Magassouba sur le chemin des Réalistes. En effet, 16 ans après leur dernière expérience à ce niveau, les Cheminots ont retrouvé la phase de groupes de la coupe de la Confédération sous conduite de notre compatriote.

Contrairement à l'AS Réal, le Djoliba a vu ses rêves briser une fois de plus à la porte de la phase de poules. Après le nul blanc (0-0) concédé à Bamako le 2 novembre dernier, les Rouges ont été étrillés (0-4) par les Forces armées royales (AS FAR) au Complexe Sportif Prince Moulay Abdallah de Rabat (Maroc). Ils disent donc adieu aux compétitions africaines cette saison.

Source : Le Matin





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vos projets se préciseront considérablement, ce qui vous permettra de concentrer vos énergies là où vous pourrez donner le meilleur de vous. Certes, la route ne sera pas complètement dégagée, mais les défis seront là pour prouver ce que vous valez.

Entre des rentrées d'argent irrégulières et des frais fixes à assumer, vous aurez l'impression d'être en mauvais équilibre sur une corde au-dessus du sol. Si on vous doit de l'argent, il faudra être tenace, car vous aurez affaire à un débiteur récalcitrant.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Rendez-vous annulé, points de vue divergents ou problèmes d'organisation, voilà ce qui vous guettera. Notez que vos relations hiérarchiques pourraient se compliquer à cause d'informations déformées ou qui circuleront difficilement d'un poste à l'autre.

Jupiter bien positionné dans votre secteur argent vous facilitera la vie et vous permettra des dépenses, à condition de ne pas abuser de votre carte bleue. Mais à priori, vous aurez suffisamment la tête sur les épaules pour bien gérer votre budget.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les collègues ne semblent guère vous aider, au contraire. Il est possible qu'on vous demande de finir une tâche sous un délai express. Le courage peut momentanément vous manquer dans cette journée difficile. Faites des pauses pour vous régénérer.

Vous devez rester prudent vis-à-vis de l'argent. Les frais sont encore élevés et ils peuvent faire fondre une partie de vos revenus. Vous prenez les choses avec humour. C'est la meilleure façon de voir ces concessions actuelles. La patience est recommandée.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Le Soleil vous fera entrer dans une période constructive. Vous aurez l'occasion de signer un avenant ou un contrat, avec l'assurance que les engagements pris le seront pour longtemps. Extrêmement prudent, vous n'accepterez jamais un travail non déclaré.

Vous ferez un double noeud aux cordons de la bourse que vous ne dénouerez que pour des dépenses utiles ou pour vous acquitter des charges de la vie courante, comme l'électricité, le loyer ou les impôts ! Vous resterez sur l'idée de demeurer économe...



Lion (22 juillet - 23 août)

Besogneux, vous irez jusqu'au bout de vos tâches sans lever le nez de vos dossiers. Sauf qu'un collègue vous dérangera, car il aura besoin de vos services. Vous vous souviendrez à temps qu'il sera champion pour que les autres bossent à sa place.

Parce que le calendrier affiche un vendredi 13, vous croirez à votre chance financière et vous serez tenté de jouer pour gagner le gros lot. Avec toutes ces planètes en Vierge, vous risquerez de vous leurrer, car les sous ne rentreront pas par ce biais.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous voudrez jouer la carte de la discrétion, mais les planètes s'ingénieront à vous pousser sur le devant de la scène. Coaché par Uranus, vous vous mettrez au diapason de vos collègues, gagnerez la confiance de votre hiérarchie ou d'un nouvel employeur.

Vos finances ne feront pas trop de bruit, ce qui vous ira bien, car vous n'aurez pas trop la tête à vous en occuper. Tant que personne ne viendra vous réclamer de l'aide pour un achat, une somme d'argent à avancer, vous n'aborderez pas du tout le sujet.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous devriez retrouver confiance en vous pour avancer. Le poste actuel vous dévalorise et vous attendez une meilleure fonction. Un collègue peut vous apporter du réconfort et des contacts. Des étapes sont nécessaires pour éprouver la satisfaction.

Jouez encore la carte de la réserve. Vous pouvez comparer les prix, observez, mais évitez les achats impulsifs. Le climat est encore dépensier. Vous risquez de vouloir refaire votre garde-robe. L'envie de séduire entraîne des frais supérieurs à ceux estimés.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Avec une structure professionnelle solide, vos projets se concrétiseront. A travers les effets positifs de la pleine Lune, vous aurez vraiment le vent en poupe et il faudra en profiter au maximum. Un vrai soldat aux yeux de votre direction !

Aujourd'hui, vous vivrez un vrai regain financier et les mauvaises surprises seront de plus en plus rares. Ami Scorpion, vous demanderez simplement à vivre de manière confortable et sans compter sans arrêt vos sous. Rien de plus et rien de moins !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

À fond derrière vous, les planètes activeront votre réflexion, votre précision, votre efficacité. Et c'est exactement ce dont vous aurez besoin pour défendre vos idées, avancer sur vos dossiers et vous affirmer significativement dans vos fonctions.

L'argent risquera de vous filer entre les doigts sans même vous laisser le temps de prévoir le coup. Autant dire qu'entre les charges courantes et des dépenses imprévues, vous aurez besoin de tous vos talents de gestionnaire pour retomber sur vos pieds.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Si vous le pouvez, vous prendrez plus vite la poudre d'escampette et lâcherez le bureau plus tôt. Pour les autres, vous mettrez le turbo, avec le même état d'esprit de vouloir en finir rapidement et de profiter de cette fin de journée pour vous détendre.

Vous vous occuperez beaucoup de vos comptes, surtout pour savoir combien vous pourrez dépenser, sans vous mettre en danger. L'envie d'une escapade de quelques jours vous reprendra car vous aurez besoin de décompresser, avant que les jours raccourcissent.



Verseau (20 janvier - 19 février)

L'activité professionnelle connaît un moment de calme. Vous aimeriez évoluer vers un nouveau poste. Une petite formation est envisagée. Elle vous permet de changer de secteur et de relancer votre carrière. Il est essentiel d'avoir confiance en vous.

Des économies sont à venir, car la trésorerie s'épuise. Pour renouveler votre budget, évitez de craquer sur des gadgets. Ils vous attirent et vous lassent vite. Il n'y a pas de recette magique pour garder la stabilité. Différez vos achats importants.



Poisson (19 février - 21 mars)

À cause du carré Lune-Jupiter, vous ne parviendrez pas à chasser de votre tête vos soucis personnels. Du coup, vous cumulerez les tracas professionnels avec vos autres ennuis. Vous serez moins détendu que d'habitude. Vos collègues s'en rendront compte...

Avec Jupiter associé à la Lune, de mauvaises surprises financières seront possibles, comme par exemple des rappels concernant des contraventions impayées... Aujourd'hui, vous nagez au milieu d'incertitudes et vous pourrez d'ailleurs perdre pied.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23